

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
800 Burrard Street, Room 219
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9
Bid Fax: (604) 775-7526

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of the
Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication
contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
219 - 800 Burrard Street
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9

Title - Sujet Imprimantes d'étiquettes portatives	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8474-156916/A	Date 2014-10-09
Client Reference No. - N° de référence du client W8474-156916	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier VAN-4-37102 (582)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VAN-582-7317	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2014-09-04	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-10-16	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lee, Hilda	Buyer Id - Id de l'acheteur van582
Telephone No. - N° de téléphone (604) 666-1106 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-7526
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

La présente modification n° 001 a été apportée pour intégrer les renseignements suivants à l'appel d'offres n° W8474-156916/A:

QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1.** Exigences relatives à la sécurité – article 1, partie 6 et article 2 partie 7, page 11. La classification de sécurité de la présente offre à commandes est « non classifié ». Le responsable de l'offre à commandes ou l'utilisateur désigné qui passe une commande subséquente peut, à sa discrétion, faire état d'autres exigences relatives à la sécurité.

Question : Y a-t-il un moyen pour nous de savoir quelle autre exigence relative à la sécurité pourrait être exigée afin que nous puissions présenter une demande d'autorisation de sécurité à l'avance?

Cette question concerne également l'article 16, page 16, « Accès aux biens et aux installations du Canada », et l'annexe C, page 33, « Essai de conformité et de compatibilité ».

- R1. Aucune exigence relative à la sécurité n'est demandée pour cette offre à commandes. Les soumissionnaires n'ont pas besoin de disposer d'une cote de sécurité.

- Q2.** Livraison - article 3.2 (b), page 19, et Lieu de livraison, article B.1, annexe B, page 32.

L'adresse de livraison d'Ottawa sera-t-elle la seule adresse en vigueur pendant toute la durée de l'offre à commandes en ce qui concerne l'ensemble du matériel, des étiquettes et des rubans? Il nous est important de le savoir pour que nous puissions calculer les frais de livraison à inclure aux prix unitaires fermes, suivant les directives. S'il se peut que d'autres adresses de livraison s'ajoutent, nous devons le savoir à l'avance.

À ce sujet également, pouvez-vous nous donner une idée de la manière dont seront placées les commandes d'étiquettes et de rubans du point de vue des quantités des commandes subséquentes? Par exemple, prévoyez-vous que les quantités annuelles estimatives seront toutes commandées en une seule expédition, deux fois par année, chaque trimestre ou chaque mois? Cette information est extrêmement importante, car elle nous permettra de calculer avec précision les frais d'expédition et de les intégrer aux prix unitaires.

- R2. Il n'y aura que l'adresse de livraison à Ottawa pour la durée de l'offre à commandes pour l'ensemble du matériel, des étiquettes et des rubans, comme l'indique le document. Les articles seront commandés au fur et à mesure des besoins. Les quantités annuelles estimatives sont fournies à l'annexe B.

- Q3.** Établissement des prix, article 5.2, page 14, Prolongation de l'offre à commandes. Également à l'annexe B, page 32

Comment devons-nous tenir compte de la fluctuation du taux de change pendant les trois ans visés par le contrat? Y aura-t-il une clause concernant les fluctuations actuelles?

- R3. La clause C3011T, Fluctuation des taux de change, s'applique au présent besoin. Nous ne nous attendons pas que le taux de change pose problème et nous ne proposons pas de mesures d'atténuation à cet égard. Toutefois, les soumissionnaires sont autorisés à proposer des prix différents pour les années 1, 2 et 3 et pour les années optionnelles 4 et 5.

- Q4.** Garantie prolongée - article B1.3, page 37, et annexe D, page 34. Pour ces imprimantes, on peut conclure un contrat assorti d'une garantie visant des années supplémentaires; toutefois, le prix

varie selon que le contrat est conclu à la date de début de la garantie de l'imprimante ou près de la date d'expiration de la première année de garantie.

Comment envisagez-vous l'obtention de la garantie supplémentaire? Au début (lorsque les imprimantes sont reçues) ou plus tard? Voulez-vous que nous proposons un prix dans les deux cas? La garantie prolongée de deux ans au total renvoie-t-elle à une année supplémentaire qui s'ajoute à la première année de garantie ou s'agit-il de deux ans qui s'ajoutent pour donner un total de trois ans? (L'imprimante est visée par les services de garantie la première année).

R4. Toutes les garanties seront achetées à la date de début. La garantie prolongée, d'un total de trois ans, désigne deux années supplémentaires qui s'ajoutent à la garantie d'un an.

Q5. Article B1.3, page 37. Garantie prolongée (mise à niveau pour une garantie de deux ans)
Notre question se rapporte en partie à l'une de nos questions précédentes concernant la même section. Le tableau des prix à remplir est réparti par année, pour un total de cinq ans. Nous ne savons pas trop comment le remplir correctement. Dans la description, on précise que la mise à niveau vise deux ans. Si la garantie de deux ans était achetée au moment de l'achat de l'imprimante, il s'ensuivrait donc que l'on inscrirait un montant pour cet achat pour l'année 1 et aucun montant pour l'année 2. Si la garantie de deux ans était achetée à l'expiration de la garantie d'un an, on inscrirait donc un montant pour l'année 2 et aucun montant pour l'année 3. Comme vous pouvez le constater, il est possible de remplir le tableau des prix sur cinq ans de diverses manières, selon l'interprétation que l'on fait, ce qui peut rendre les comparaisons très difficiles.

Pouvez-vous préciser comment le tableau des prix doit être rempli?

R5. Le tableau des prix de la page 37 concerne la garantie supplémentaire de deux ans, qui s'ajoute à la garantie de la première année. Cette garantie sera achetée à la date de début. Pour l'année 1, les quantités estimatives à acheter s'élèvent à 200 articles; pour l'année 2, 40 articles; pour l'année 3, 40 articles; pour l'année 4 (facultative), 40 articles, et pour l'année 5 (facultative), 40 articles. Dans la colonne des prix unitaires de l'année 1, les soumissionnaires inscrivent le coût de la garantie supplémentaire de deux ans pour 200 articles. Dans la colonne de l'année 2, ils inscrivent le coût de la garantie supplémentaire de deux ans pour 40 articles, et ainsi de suite.

Q6. Description de la garantie de remplacement à chaud - Article 7.7, page 26, et annexe B, page 31

Les imprimantes visées par la garantie de remplacement à chaud sont-elles comprises dans l'achat du nombre total d'imprimantes précisées à l'annexe B? Dans la négative, où devons-nous indiquer dans la soumission la quantité d'imprimantes de remplacement? Voulez-vous que nous fassions une estimation de la quantité de produits de rechange requis à partir de notre expérience?

R6. Les soumissionnaires doivent inscrire le prix des imprimantes de remplacement visées par la garantie de remplacement à chaud dans leur prix. Les quantités annuelles estimatives à acheter sont fournies à l'annexe B.

Q7 Garantie de remplacement à chaud - article 7.7, page 26

Pouvez-vous préciser la marche à suivre, depuis la réparation d'une imprimante jusqu'à la réception de l'imprimante réparée? En d'autres mots, les imprimantes proviendront-elles toutes de la même adresse et seront-elles expédiées à cette même adresse (à Ottawa) ou y aura-t-il d'autres endroits situés à l'échelle du Canada? Par ailleurs, l'imprimante de remplacement expédiée demeurera-t-elle au MDN ou sera-t-elle retournée dans le bassin d'imprimantes?

-
- R7. Conformément à l'article 7.7, Description de la garantie de remplacement à chaud, lorsqu'un appel de service de garantie ne peut pas être réglé par téléphone, le service de remplacement à chaud s'applique. L'offrant doit, dans les 24 heures, envoyer un produit de remplacement à l'adresse du MDN à Ottawa (SCTM, bâtiment 346, 360 Paul Benoit Driveway) qui est sensiblement égal au produit à remplacer. Lorsque l'utilisateur désigné reçoit le produit de remplacement, il retourne le produit défectueux, emballé comme il se doit, à l'offrant ou au fabricant, selon le cas, et l'offrant paie les frais d'expédition. Le produit de remplacement reste chez le MDN et l'offrant doit continuer d'assurer les services de garantie pour le produit de remplacement.
- Q8 Configuration des imprimantes au préalable, article 10.6, page 28
En quoi consistent précisément les exigences de configuration de l'OCIN?
- R8. Les exigences de configuration à respecter figurent à l'annexe A.

Partie 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES, section II : Offre financière

AJOUTER :

1.1 Fluctuation des taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation des taux de change

Toutes les autres modalités restent inchangées.